RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 D 01521
Numéro SIREN : 301 165 254
Nom ou dénomination : AURIVA-ELEVAGE

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2019 sous le numéro de dépôt A2019/008591

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *LYON*

A2019/008591

5223359

Dénomination : AURIVA-ELEVAGE
Adresse : 61 chemin Des Hoteaux 69126 Brindas -FRANCE-

n° de gestion : 2000D01521
n° d'identification : 301 165 254

n° de dépôt : A2019/008591
Date du dépôt : 12/03/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 20/06/2017

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON * (RHÔNE) *

5223359

AURIVA-Elevage
61 Chemin des Hoteaux
69126 BRINDAS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2017

Le vingt juin de l'année deux mille dix-sept à 9 heures, les délégués de l'Assemblée Générale Ordinaire de AURIVA-Elevage se sont réunis sur convocation du Président GIBAUD, à l'Aéroport Hôtel à Maugio (34130).

Etaient présents et avaient reçu pouvoir :

. Associés Coopérateurs

- SORELIS (24)

M. BAZAILLACQ Jean-Luc	porteur de	22	voix
TOTAL :		**22**	**voix enregistrées**

- XR REPRO (69)

M. CHALENDARD Bernard	porteur de	8	voix
Mme EYRAUD Christine	porteur de	8	voix
M. BOISSIERES Christophe	porteur de	8	voix
Mme MARTIN Géraldine	porteur de	7	voix
M. RIBAN Raymond	porteur de	7	voix
M. GIBAUD Gilles	porteur de	7	voix
TOTAL :		**45**	**voix enregistrées**

- EDS (74)

M. VIAL Eric	porteur de	11	voix
M ROGUET Gilles	porteur de	10	voix
TOTAL :		**21**	**voix enregistrées**

- CIAM (82)

M. DESSAUX Christian	porteur de	1	voix
M. BOUBY	porteur de	1	voix
TOTAL :		**2**	**voix enregistrées**

Certifié conforme le 12-02-2019



Résolution n°6 : Non-renouvellement des commissaires aux comptes

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes du cabinet EY- Ernst and Young Audit - dont le mandat arrive à expiration lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité
